

# Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 25 juin au 25 juillet 2014 > n° 12 • 1,50 €

## Tapis rouge pour le cinéma

Strasbourg attire la production audiovisuelle et étoffe son réseau de professionnels.

# Un avenir en friche pour Istra

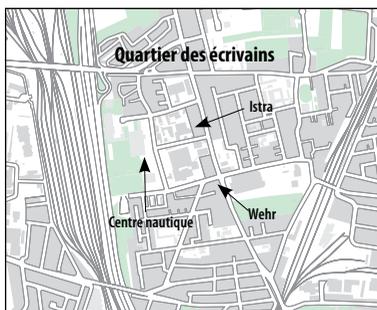
*L'ancienne imprimerie de Schiltigheim doit faire l'objet d'un plan de réhabilitation. Le sol pollué et la présence d'amiante compliquent le projet.*

**F**ace au centre nautique de Schiltigheim, un vestige du passé industriel. Dissimulée par une barrière de verdure, l'imprimerie Istra n'est plus qu'une ruine taguée ouverte aux quatre vents depuis sa liquidation judiciaire en 2010. A l'entrée, un fauteuil troué et des canettes de bière vides témoignent de squats réguliers qui agacent les riverains, comme Jean-Michel Peter : « *Nous ne sommes pas tranquilles. Ma maison a même été taguée parce que j'avais appelé la police* ». Son voisin, Celik Lramazan confirme l'inquiétude : « *Il faudrait raser la friche, c'est laid. Et puis il y a l'amiante, on a peur pour nos enfants* ». Le sol pollué du site (plomb, pyralène, solvants) et l'amiante présent dans les murs inquiètent, même si le liquidateur judiciaire a fait réaliser en 2011 des opérations de dépollution. Depuis, rien n'a bougé.

Suite aux élections municipales, la CUS, les villes de Schiltigheim et de Bischheim élaboreront un projet de réhabilitation du quartier des Ecrivains. Les trois friches de la zone, Istra, la miroiterie Wehr et l'orfèvrerie Deetjen sont concernées et font donc l'objet de pourparlers entre la mairie et les propriétaires. Des négociations loin d'être finies selon Gilles Malherbe, chef du service urbanisme de la mairie de Schiltigheim : « *Pour l'instant, nous discutons. Tout est envisageable, une extension de la base de loisirs, des logements sociaux et résidentiels avec des commerces.* »

Un premier écueil risque de ralentir ce projet : sur le plan d'occupation des sols, Istra est un site d'activité artisanale

■ *Laissée à l'abandon, l'ancienne imprimerie pose des problèmes de sécurité d'après les riverains.*



**250**

employés en 2000

**60**

employés en 2010

et industrielle. Il doit faire l'objet d'une dépollution pour accueillir des logements, opération à la charge de l'exploitant, à savoir Istra. Or, en raison de sa liquidation judiciaire, c'est l'acquéreur qui pourrait être amené à financer cette dépollution. Seconde difficulté, l'amiante qui pourrait aussi compliquer les négociations, selon Etienne Stortz de la Direction régionale des entreprises : « *Il ne peut pas y avoir de transformation du site sans désamiantage. Cela impacte aussi la transaction, ça peut être très*

*onéreux, parfois plus que les terrains.* »

Avec le dépôt du projet auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, qui doit intervenir avant 2015, le premier acte du reclassement d'Istra pourra s'ouvrir. La métamorphose totale du site pourrait prendre une décennie.

**Nicolas Skopinski**

## Les vélos manquent de voies

**E**ntre places de stationnement, double voie de circulation automobiles et trottoirs, difficile pour les deux roues de se frayer un chemin rue Boecklin. La dizaine de cyclistes membres du groupe *Veläuch* et Guillaume Doan, qui a créé en mai le collectif *Vite, des pistes cyclables*, prévoient une manifestation le 21 juin pour réclamer des aménagements. « *C'est le seul endroit où je vais sur le trottoir* », déplore Bernard Irrmann, membre de *Veläuch* et cycliste depuis 30 ans. En octobre 2006, un octogénaire à vélo est décédé, écrasé par un poids lourd au carrefour des rues Boecklin et Mélanie. La municipalité avait alors aménagé un marquage au sol au croisement, afin que les cyclistes ne restent pas dans l'angle mort des véhicules.

### Le cycliste, c'est aussi un client

Les collectifs demandent qu'une des deux rangées de places de stationnement soit remplacée par une piste cyclable. Une idée qui tuerait le commerce de proximité, selon certains. « *Le parking, c'est le nerf de la guerre* », estime

le caviste Sylvain Girard. Cependant, Bernard Irrmann tient à le rappeler, « *un cycliste c'est aussi un client* ». « *Je ne vois pas trop l'intérêt d'une piste cyclable rue Boecklin alors que le sentier Christ (ndlr : piste cyclable contournant la rue Boecklin) existe* », explique Vanessa Delhommais, coiffeuse et elle-même cycliste. En 1999 déjà, le réaménagement de la voie avait donné lieu à une levée de boucliers des commerçants. La municipalité avait alors penché pour des places de stationnement au détriment d'une piste cyclable.

Pour *Veläuch*, une zone 30 serait une alternative pour ralentir le trafic et ainsi limiter les risques d'accrochage. Cette solution palliative reste néanmoins difficile à mettre en place en raison du réseau de bus qui demande une vitesse constante. Le prolongement de la ligne E du tramway à l'horizon 2017, s'accompagnera d'aménagements cyclables, promet-on à la ville. Mais ce nouveau contournement ne règlera pas la question de la rue Boecklin.

**Anne-Claire Gross**

**9%**

des trajets se font à vélo à la Robertsau, contre 14% dans le centre-ville et 3% à Elsau.



© Hélène Perrin / CUEJ

# Nouveau champ en ville

*Depuis avril, les riverains peuvent s'approvisionner en fruits et légumes de saison à l'îlot de la Meinau.*

Il n'y a pas de terrain cultivé plus proche du centre-ville que celui-là ! », s'enthousiasme Geoffrey Andna. Ce jeune agriculteur de 27 ans propose depuis avril des fruits et légumes de saison en vente directe à l'îlot de la Meinau. Sur cette parcelle de 11 ha, les premiers semis ont été plantés en 2013 pour sortir de terre au printemps. Une quarantaine de produits de saison devraient être disponibles cette année.

Le projet, né en 2012, entre dans le partenariat signé en 2010 entre la Chambre d'agriculture et la CUS, pour maintenir des zones agricoles sur le territoire et encourager le circuit court. La ferme de la Meinau « répond parfaitement aux critères de cette collaboration », explique Dominique Métreau, responsable du partenariat à la Chambre d'agriculture.

Le terrain, dont la CUS et la Ville sont propriétaires sur 4 ha, et les Sœurs de la Croix sur 7 ha, était jusqu'alors cultivé par Jean-Nicolas et Daniel Hoerlé, deux céréaliers d'Ostwald. L'heure n'est plus à la culture du blé et du maïs sur les petites zones agricoles périurbaines. Les deux frères se mettent alors en quête d'un partenaire pour convertir la parcelle au maraîchage. Geoffrey Andna, jusqu'alors conseiller en vente de légumes à la Chambre d'agriculture, y voit « une opportunité à

Depuis l'ouverture de sa ferme en avril, Geoffrey Andna jongle entre plantations et commandes des clients.

saisir » : « Mes collègues n'avaient pas forcément ni le temps ni les connaissances pour développer cette exploitation. Et j'ai toujours voulu m'installer en tant qu'agriculteur. »

## Séduire les consommateurs

Quand il n'est pas dans ses plantations, Geoffrey Andna sert les clients en légumes. Son métier, il l'imagine engagé : « Le client est pour moi un consomm'acteur qui choisit et soutient son producteur et sa façon de produire. » Un procédé

qui séduit au-delà du quartier : « Les employés de la déchetterie, juste à côté, nous ont vanté la qualité des produits », raconte un couple de retraités, venu de Neudorf pour la troisième fois.

Pour rentabiliser un investissement de « plus de 300 000 euros », Geoffrey Andna gère tout : « Je travaille sept jours sur sept. Cette ferme, c'est le travail de toute une vie ! » Financé cette année par une dotation jeune agriculteur et par l'aide à la création d'entreprise, il se diversifie en fournissant des restaurants de Strasbourg et vit sur ses économies. « Pour le moment, je ne me rémunère pas. J'ai tablé sur 200 clients fidèles la première année. Si je me fie aux abonnés de ma newsletter, j'en ai déjà 185. » Grâce à la formule *drive*, ils peuvent désormais passer commande en ligne.



# Trois recours contre un plan

Trois associations de la Robertsau ont déposé des recours en annulation du Plan de prévention des risques du port aux pétroles entré en vigueur en 2013.

Sur la table de sa cuisine, Jean-Daniel Braun dépose plusieurs classeurs. Depuis 2009, ce retraité membre de l'Association de défense des intérêts de la Robertsau (Adir) archive le moindre document en rapport avec le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) du port aux pétroles de Strasbourg, théoriquement entré en vigueur en novembre 2013. Depuis le 12 mai, le dossier s'est encore épaissi.

L'Adir ainsi que l'association des pêcheurs et celle des naturalistes de la Robertsau ont chacune déposé un recours en annulation contre ce plan devant le tribunal administratif de Strasbourg.

## Un site à risques

« On dénonce le fait que trois risques majeurs (1) ne sont pas pris en compte. Le PPRT n'est donc pas valable », lâche l'ancien ingénieur de 76 ans.

Le quai Jacoutot, où se succèdent les cuves d'hydrocarbure, est situé à proximité de la zone résidentielle de la Robertsau.

En 2009, la préfecture du Bas-Rhin élabore un premier PPRT. Un projet qui implique le déménagement de neuf entreprises et de la déchetterie. Des contraintes et des coûts très lourds. Le plan est ensuite modifié et trois risques sont retirés. En novembre 2013, c'est donc un PPRT diminué qui est mis en œuvre.

Le préfet a demandé aux entreprises de faire des aménagements pour réduire les dangers lors des manipulations d'hydrocarbures.

De quoi faire bondir Jean-Daniel Braun qui balaie le dispositif comme il feuillette son classeur : « Le préfet veut que les industriels mettent en place des mesures mais il ne dit pas lesquelles et elles ne pallient pas les risques. Elles ont été instaurées pour réduire

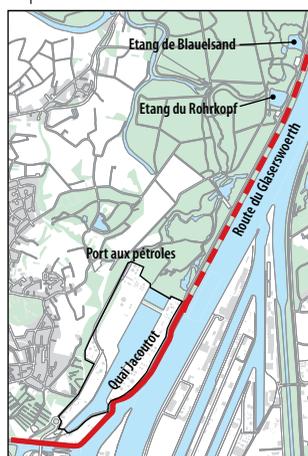


© Thibault Petit / Cuej

■ Comme toutes les installations classées Seveso 2, le port aux pétroles est soumis à un plan de prévention des risques.

## 2003

Après l'explosion en 2001 de l'usine AZF à Toulouse, l'Etat impose la mise en place des PPRT sur les sites industriels pétroliers et chimiques.



les contraintes du PPRT. » Réaction de Christian Riguet, secrétaire général de la préfecture : « On n'a pas minimisé les dangers et on ne peut pas parler d'exclusion du risque. Notre logique consiste plutôt à en limiter les conséquences. » Des conséquences qui pourraient bien évincer certains habitués de la nature avoisinante.

## L'accès aux étangs en question

Au nord du port aux pétroles, le quai Jacoutot laisse place à la route de Glaserswoerth. Bordé par de grands feuillages, un goudron abimé mène aux étangs de Blauelsand et du Rohrkopf que se partagent pêcheurs et naturalistes de la Robertsau. C'est ici que se dispute un autre enjeu du PPRT. Le plan prévoit en effet la fermeture du quai lors du chargement et du déchargement

des péniches, des opérations particulièrement risquées. L'accès aux étangs serait donc impossible, le quai en constituant le seul moyen de s'y rendre en voiture. Problème : les horaires de fermeture ne sont pas encore déterminés. Le préfet a donc demandé aux pétroliers d'apporter des éléments plus précis.

« C'est le cirque, le plan a été validé mais on ne sait pas

encore à quels moments de la journée le quai sera fermé », tonne Hervé Bub, président de l'association de pêche du quartier.

## Un déménagement peu crédible

Alors, quand on demande aux trois associations quelle serait la solution, elles lâchent : « Le déménagement du port. » Une option qui paraît peu crédible. « Dans le contexte économique actuel, c'est illusoire », souligne Christel Kohler, adjointe au maire de Strasbourg, en charge du suivi du PPRT.

« Cela coûterait près de 200 millions d'euros pour déménager les bassins de stockage. Et le pétrole se consomme là où habitent les gens », remarque de son côté Didier Dieudonné, directeur général adjoint du port autonome.

L'audience au tribunal administratif devrait avoir lieu début 2015. En attendant que ce recours, qui n'est pas suspensif, soit tranché, les affaires continuent : la préfecture a lancé un appel d'offres pour acheter les barrières et panneaux qui permettront de fermer le quai Jacoutot à la circulation.

**Thibault Petit  
Caroline Sicard**

(1) Rupture d'un bras de chargement d'hydrocarbure / explosion de vapeur / émissions toxiques

# La loi famille ne convainc pas

Les débats parlementaires sur la parentalité ont été ajournés. Du côté des associations de familles et des experts, le texte ne fait pas non plus l'unanimité.

Ils s'étaient enchaînés en haut de la cathédrale de Strasbourg pendant toute une matinée. Le 19 mai, trois papas et deux mamans, membres de l'association Les Racines de l'enfant, ont défendu l'égalité parentale. Le jour où s'ouvraient, à l'Assemblée nationale, les débats sur la proposition de loi relative à l'autorité parentale et à l'intérêt de l'enfant.

Dépouillé des points les plus controversés – dont la gestation pour autrui et la procréation médicalement assistée – ce texte vise, d'une part, à renforcer la coparentalité, entre autres par le biais de la double domiciliation de l'enfant en cas de séparation des parents, et d'autre part, à créer un mandat d'éducation quotidienne pour le beau-parent.

## « Une mascarade politique »

Ces deux dispositions ont mis le feu aux poudres au palais Bourbon et la proposition de loi a été reportée sine die. La faute aux quelque 700 amendements déposés notamment par l'Entente parlementaire pour la famille, un groupe qui était déjà au cœur des débats sur le mariage pour tous. « La droite ultra ne laissera plus passer une loi sur la famille. Il n'y a pourtant rien de tendancieux dans cette loi, c'est un procès d'intention », analyse Isabelle Corpart, maître de conférences en droit privé à l'Université de Haute-Alsace. Grégory Desplanques, président et co-fondateur des Racines de l'enfant, déplore cette « mascarade politique ». « Le débat doit être au-dessus du clivage politique », s'insurge ce papa.

Premier point de discord : la double domiciliation. Frédéric Reiss, député UMP du Bas-Rhin et membre de l'Entente parlementaire, s'est opposé à ce principe de double résidence, dénonçant un « égalitarisme effréné ». « Je ne vois pas comment un enfant en construction pourrait s'y sentir bien alors qu'il a besoin de stabilité, de repères », commente-t-il



© Tommy Cattaneo / CUEJ

La perte des repères est aussi à l'origine d'une pétition, lancée par les professionnels de l'enfance, sur le danger de la résidence alternée imposée à tout âge. Françoise Coret, pédiopsychiatre à Strasbourg, fait partie des 5500 signataires. « L'enfant n'est pas reconnu pour ce qu'il est dans la vie : le fruit de l'amour des parents. Il est transformé en objet. Le gamin est coupé en deux par le milieu. » Un point de vue partagé par Anna Matteoli du Centre d'information sur le droit des femmes et de la famille à Strasbourg, qui regrette que l'« on sente derrière un petit effet des masculinistes, des papas qui ne peuvent pas faire valoir leurs droits ».

## La mère jugée plus crédible

La dévalorisation des pères au profit des mères pour la garde de l'enfant est pourtant une réalité, selon Dominique Baylion, délégué régional du Bas-Rhin de l'association SOS Papa&Maman. « Systématiquement, la maman a une vérité plus crédible que le papa », explique-t-il. En 2010, seules 15% des familles monoparentales

strasbourgeoises avaient un père comme chef de famille, selon l'Insee. « La double domiciliation est un signal aux deux parents : l'enfant garde sa famille. Il s'agit de faire passer un message », interprète Dominique Baylion, partisan du texte.

Pour Grégory Desplanques, des Racines de l'enfant, cette disposition est comme un premier pas vers la garde alternée d'office, qu'il revendique. Lui désespère de ne voir son fils que quatre fois par mois, avec la peur de devenir un étranger pour son petit garçon. Dominique Baylion va plus loin. « Si on donne un rôle au beau-parent, on retire un rôle au père », assène-t-il. Lui-même beau-père, il considère que ce rôle se construit au quotidien.

## « On joue sur les mots »

Le député Frédéric Reiss critique également cette volonté de donner un statut au beau-père. « Personne n'a pu mettre une définition exacte derrière ce mandat d'éducation. Je ne vois pas comment une autorisation peut être valable. Combien de temps ? Et si la mère se sépare de son compagnon ? » A ses yeux, ce mandat ne « rime à rien » et risque de créer des litiges supplémentaires.

Des chicaneries parlementaires, selon l'universitaire Isabelle Corpart pour laquelle cette disposition est « une avancée très légère ». Pour le beau-parent, des outils de délégation de l'autorité parentale existent déjà. « On joue sur les mots, ça ne va pas au-delà de ce qu'on a aujourd'hui », souligne-t-elle.

Avant le report de la proposition de loi, l'article relatif à la double domiciliation a été approuvé mais les débats ont été interrompus au milieu de l'article 10 sur le mandat d'éducation quotidienne. 361 amendements restent encore à examiner. Selon Frédéric Reiss, les discussions pourraient reprendre lors de la session extraordinaire de juillet.

**Laurine Personeni**

■ A Strasbourg, 1765 pères élèvent seuls leurs enfants.

**9,5%** des ménages strasbourgeois sont des familles monoparentales (Insee 2010).

**551** couples ont divorcé en 2013 à Strasbourg.

# Résidences en projet pour les hand

*L'association les Amis de l'Arche projette de construire trois nouveaux foyers dans le quartier Danube en 2016. Cette initiative répond à un manque de places pour les handicapés mentaux en recherche d'autonomie.*

**L**es logements ne sont pas encore construits et nous avons déjà douze personnes handicapées mentales sur la liste d'attente», annonce Claire Pauly, directrice de la communication de l'association des Amis de l'Arche. Le long de la route du Rhin, il est prévu de construire trois foyers en 2016. Chacun accueillera six personnes handicapées mentales, deux encadrants issus du secteur du médico-social et deux volontaires effectuant leur service civique. Si chaque locataire sera installé dans son appartement de 20 m<sup>2</sup>, tous pourront se retrouver dans les parties communes (cuisine, salon...) afin de partager des moments de vie.

« Le projet de l'Arche est important dans une société qui laisse peu de place aux personnes en difficulté, souligne la directrice de communication. L'objectif est que les personnes handicapées mentales soient acteurs de leur vie et de les aider à se responsabiliser. » Même si cela passe par de petites choses comme faire un peu de ménage ou donner un coup de main pour préparer les repas.

## L'importance d'être entouré

« Nous cherchions un terrain depuis sept ans et la Communauté urbaine de Strasbourg nous en a proposé un au sein de l'éco-quartier Danube il y a quelques mois », rappelle Claire Pauly. L'implantation de ces logements au cœur de Strasbourg a son importance. « Avant, les communautés de l'Arche se situaient à la campagne. C'était l'état d'esprit des années 1970, cette volonté de vivre près de la nature. Maintenant les jeunes qui travaillent avec nous ne veulent plus être isolés, mais intégrés à un quartier en ville », explique-t-elle.

Anne Meyer, 35 ans, figure sur la liste d'attente. Elle travaille depuis 13 ans dans un Etablissement et service d'aide par le travail (Esat) à Benfeld et demeure chez ses parents à Stotzheim. Accéder à un logement en plein cœur de la ville lui permettrait de se remettre à ses activités préférées : la danse, la musique, la poterie et, pourquoi pas, le théâtre. « C'est un petit village ici, il n'y a rien à faire. Elle faisait plein d'activités quand elle était au Service d'insertion de formation et d'apprentissage spécialisé (Sifas). Mais, après ses 20 ans, elle n'y a plus eu accès

■ Accéder à un logement en ville permettrait à Anne de refaire de la danse comme lorsqu'elle était au Sifas. Ses parents, Alice et André Meyer, cherchent une solution pour qu'elle ne soit plus dépendante d'eux.



**6** C'est le nombre d'handicapés que pourra accueillir chaque foyer.

**20 m<sup>2</sup>** C'est la surface des appartements des résidences.

et elle aimerait recommencer », constate sa mère, Alice Meyer. Capable de se débrouiller au quotidien, Anne a tout de même besoin d'être aidée. « Elle ne peut pas cuisiner, téléphoner ou compter l'argent », énumère son père. Le côté chaleureux des logements prévus rassure ses parents : « Anne est très sensible, il faut qu'elle soit entourée. »

Selon une étude de l'Agence régionale de santé (ARS) réalisée l'an dernier, le taux de couverture en structures spécialisées pour les personnes atteintes d'un handicap mental à Strasbourg et ses environs est inférieur à la moyenne régionale : 0,52 place pour 1000 habitants âgés de 20 à 59 ans financées sur le secteur strasbourgeois contre 0,92 place pour 1000 en Alsace.

Emmanuel Bessard est directeur du foyer de Schiltigheim de l'Association de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (AAPEI), qui propose notamment 22 lits en foyer d'accueil spécialisé et onze lits en foyer d'hébergement pour les travailleurs handicapés. Il s'alarme : « A l'Aapei, nous avons 167 usagers. Nous estimons que nous allons avoir besoin de 90 places en plus dans tous les services de l'établissement dans les cinq années à venir. » Il pointe notamment l'absence de foyer spécialement dévolu aux personnes handicapées mentales âgées, dont l'espérance de vie a augmenté grâce au progrès de la médecine.



# Handicapés mentaux



© Célia Garcia-Montero / Cuijé

Selon un sondage Ipsos réalisé en 2010,

**5%**

des Français se disent gênés d'être voisin avec un handicapé mental.

**20%**

n'ont pas l'impression de savoir ce qu'est le handicap mental.

**30%**

considèrent qu'un handicapé mental ne peut pas être autonome.

**52%**

considèrent qu'il est primordial que la société intègre pleinement les handicapés mentaux.

Sondage réalisé par Ipsos à la demande de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (Unapei) auprès d'un échantillon représentatif de 1009 Français âgés de 15 ans et plus du 10 au 16 mars 2010.

La problématique du vieillissement a été très peu prise en compte et l'amendement Creton de 1989 a eu des effets pervers. Ce texte oblige les Instituts médico-professionnels (IMP) qui accueillent normalement des jeunes de 14 à 20 ans, à les garder une fois adulte, si aucune autre place n'est disponible. En Alsace, la conséquence est plus aiguë qu'ailleurs : 12% des personnes de plus de 20 ans restent dans un IMP, quand la moyenne nationale est de 4%. Ce qui, par répercussion, bloque l'accès en IMP des plus jeunes.

## Les parents ne seront pas toujours là

Autre grande difficulté, celle liée au vieillissement des aidants familiaux. Si les époux Meyer souhaitent que leur fille intègre le foyer de l'Arche, c'est parce qu'ils s'inquiètent pour son avenir. « *Nous ne serons pas toujours là !* » s'exclament-ils. Emmanuel Bessard fait le même constat : dans le service d'activités de jour de l'Aapei, « *j'ai une personne qui a 50 ans et son père en a 89. Si son papa décède, nous ne pourrions pas le prendre en charge. Je ne peux pas mettre un matelas dans le couloir !* »

Dans le Bas-Rhin, près de 25% des aidants non-professionnels ont plus de 70 ans. Faute d'autre solution, il est arrivé que des personnes handicapées soient placées en urgence dans un hôpital où, même temporairement, elles n'ont pas vocation à être logées.

**Mayeule de Charon**  
**Célia Garcia-Montero**

## Onéreux outrages

*Ils fêtaient un enterrement de vie de garçon dans un restaurant de Haguenau. L'absorption abusive d'alcool a déclenché un pugilat contre la maréchaussée.*

**Bilan : quatre mois de prison avec sursis et plusieurs amendes.**

« *Oui, dire "sale flic de merde", ce n'est pas bien. Mais est-ce une raison pour que les policiers défilent chaque jour dans ce tribunal pour demander des dommages et intérêts afin de payer leurs vacances ?*, attaque l'avocat de la défense. *Ces vierges outragées, effarouchées que sont les forces de l'ordre. S'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à aller à l'usine. Qu'ils fassent leur métier.* » Malgré la charge, le juge de l'audience correctionnelle demeure impassible. L'avocat provocateur défend Franck A., 31 ans, notamment accusé d'outrages à personne dépositaire de l'autorité publique.

En février, à minuit passé, les policiers sont appelés dans un restaurant de Haguenau. Une bagarre vient d'éclater. Franck A., coiffé d'oreilles de lapin rose, était venu un peu plus tôt avec une dizaine d'amis fêter son enterrement de vie de garçon. Eméchés, les jeunes gens ont insulté la serveuse car le cognac n'était pas assez bon à leur goût. Trois frères, attablés à côté, interviennent et prennent des coups. C'est à l'extérieur de l'établissement que la bagarre dégénère avec les policiers.

Goguenard, mimant des oreilles de lapin au dessus de sa tête, l'avocat continue sa plaidoirie : « *Jamais je n'ai trouvé plus ridicule que ces enterrements de vie de garçon... Mais, ce ne sont pas de mauvais gars, pas des délinquants !* ».

« *Vous avez déclaré que vous ne vous souveniez de rien. C'est sûr qu'avec 1,17 mg d'alcool...* », assène le juge à Franck A.

- « *Vous vous êtes marié finalement ?* lui demande-t-il.

- *Oui*

- *Et vous n'avez pas divorcé ?*

- *Non* »

Franck A. est finalement condamné à quatre mois de prison avec sursis, tout comme son ami Eric M. Le frère de ce dernier, Jean-Marc M., déjà épinglé par la justice par le passé, écope de deux ans avec sursis. Tous seront condamnés à dédommager, pour outrages et violences, les quatre policiers. 800 euros au total à eux trois.

Trois jours plus tard, encore une affaire d'outrages à des dépositaires de l'ordre public. Jérôme B., 19 ans, regarde la juge avec appréhension. Le 28 janvier, il a harcelé dix minutes durant les policiers présents à la sortie du tram pour emmener sa petite amie de 14 ans qui n'était pas à l'école. « *Vous les avez traités de bouffons et leur avez adressé des doigts d'honneur. Vous n'aviez pas à intervenir, c'est la mère de la jeune fille qui en est responsable. Et je ne suis pas sûr que vous ayez un rôle très pédagogique auprès de cette jeune fille* », lui reproche sèchement la magistrate.

Jérôme B. se défend mollement. Il est condamné à trois mois avec sursis et obligation de verser 700 euros à chaque policier. « *Vous n'avez plus qu'à travailler pour indemniser vos victimes* », conclut la juge.

**Mayeule de Charon**



## D'un marché à l'autre

**S**i je ne vendais que ce que je produis, les clients iraient voir ailleurs. » Il est 5h30 ce jeudi matin quand Véréna Heili installe son étal sur le marché de la Meinau. Les fruits de saison proviennent de sa ferme de Westhoffen, le reste d'autres producteurs ou du marché-gare. A 4h30, elle était parmi les premiers clients à pénétrer au sein du « Rungis strasbourgeois ». Chaque jour, ils sont près de 150 professionnels de la restauration à s'y presser pour choisir fruits, légumes, viandes et poissons. Dans les entrepôts de la Sapam, des commandes s'entassent sur le quai de chargement en attendant d'être livrées. Comme Verena, d'autres clients choisissent de se fournir directement chez ce grossiste dès quatre heures du matin. Pour répondre aux demandes, une soixantaine d'employés s'active chaque nuit. A partir de 21 heures, une première équipe s'occupe de réceptionner, trier et stocker les produits qui arrivent de France, d'Espagne, des Pays-Bas... Une deuxième la relaye à 4 heures et une troisième à 6 heures.

**Texte et photos : Samuel Bleynie**







© Christophe Camino / Cuej

# Bons plans pour le septième art

■ En 2013, la région a accueilli 271 jours de tournage sur son territoire. Un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes.

*Subventions, communication, accueil... Pour attirer les professionnels du cinéma, les collectivités se font mécènes.*

Le cœur de Strasbourg bloqué pendant trois jours pour 15 chevaux et 200 figurants costumés : il y a quatre ans, la production américaine *Sherlock Holmes 2* débarquait en Alsace. « Des équipes entières avaient reconfiguré la place de la cathédrale, c'était hallucinant », se souvient Georges Heck, directeur du département cinéma et audiovisuel de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS). Depuis, aucune super-production hollywoodienne n'est revenue tourner dans la région. Mais avec 271 jours de tournage en Alsace en 2013

contre 235 en 2010, la production cinématographique et audiovisuelle se porte bien.

## Coup de pouce financier

Les sommes allouées par les collectivités n'y sont pas étrangères. Strasbourg est la seule ville avec Paris à posséder un fonds de soutien à la production. Celui-ci dispose d'un budget stable depuis 2008, malgré la conjoncture économique, de 840 000 euros par an. Celui de la Région Alsace, doté d'une enveloppe de 1,45 million d'euros pour 2014, a même été revu à la hausse. « En période de crise, la

culture est un peu le premier secteur qui se fait taper sur les doigts. C'était le contraire chez nous puisqu'on a eu une augmentation de 32% du fonds d'aide entre 2012 et 2013 », explique Michel Woch, chargé du bureau d'accueil des tournages. Cette volonté des élus régionaux d'attirer la production est d'ailleurs soutenue par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) grâce au système du « un euro pour deux euros ». « Quand on dit qu'on met 75 000 euros dans un projet, en fait, la Région en met 50 000 et le CNC 25 000 », continue Michel Woch.

Si les aides de la CUS attirent les producteurs, certains préféreraient un interlocuteur unique. A 32 ans, Frédéric Burgun tournera à Strasbourg en septembre le pilote d'*Emergence*, une série de 26 minutes sur les zombies. « Aujourd'hui la seule chose à améliorer, ce serait de fonder une agence commune entre la CUS et la Région. Ce serait plus simple pour les producteurs au niveau des démarches et du financement, mais je sais que c'est compliqué à faire politiquement. » Le conseil régional assure travailler à un regroupement des deux entités.

### Faire face à la concurrence

D'autant qu'il faut se démarquer d'autres régions aux budgets d'aide conséquents et en progression entre 2012 et 2013, comme Midi-Pyrénées

(1,6 million d'euros, +10%) ou la Bretagne (2,9 millions d'euros, +22%). « Les porteurs de projets de long-métrages, téléfilms ou court-métrages font le tour des régions pour voir celle qui va les soutenir, c'est de bonne guerre », avoue Georges Heck. Mais l'Alsace n'est pas à la traîne. D'après les statistiques du conseil régional, elle fait même partie des six ou sept régions les plus attractives si on combine les deux aides.

L'Alsace a aussi à lutter avec l'extrême centralisation de la production cinématographique et audiovisuelle dans la capitale. « Il y a un parisianisme très marqué. Quasiment toutes les sociétés de production et les chaînes de télévision sont là-bas », note Yannis Metzinger, président de l'Association des producteurs audiovisuels d'Alsace (APAA) et co-fondateur de la société de production Cerigo Films.

### Séduire pour fidéliser

Pour rééquilibrer la balance, la qualité de l'accueil fait parfois la différence. Louise Barnathan, de la Compagnie des phares et balises à Paris, a tourné dans la région *Un écho*, une série de trois épisodes diffusée sur Arte fin 2014. L'histoire raconte la descente aux enfers d'un pianiste en proie à un traumatisme profond lié à son enfance. « Les bureaux d'accueil de la CUS et de la Région ont été très présents, notamment en amont, pour faciliter le

## Les aides locales à la production

### Deux commissions d'attribution des aides

■ Celle de la CUS et du conseil régional se réunissent chacune trois fois par an. Celle de la Région est composée de six experts locaux et six extérieurs à l'Alsace : producteurs, techniciens, financiers, exploitants, auteurs, réalisateurs et organisateurs de festivals. La commission de la CUS est uniquement composée de professionnels extérieurs à la région.

### Critères d'attribution

■ Pas d'obligation de promouvoir la culture locale. La commission examine avant tout la qualité et la viabilité financière du projet.  
■ En 2014, la première réunion de la commission régionale s'est tenue le 31 janvier et a attribué 220 000 € à deux long-métrages, 12 500 € à trois projets d'écriture, 21 104 € à trois projets en développement, 93 000 € à cinq documentaires et 30 000 € à un pilote de série.

repérage, et ont assuré un vrai suivi, très humain. Même des élus sont passés. »

Autre façon d'attirer les tournages : le démarchage. Les représentants des deux collectivités territoriales sont présents au festival de Cannes ou aux Berlinales de Berlin, et organisent des visites touristiques pour vanter la diversité des décors de l'Alsace.

Entre les zones industrielles de Mulhouse, les grands espaces urbains de Strasbourg et les routes de montagne des Vosges, seule la mer manque dans une région où tous les paysages sont à portée de caméra. Les deux bureaux d'accueil des tournages proposent également aux producteurs un listing des techniciens et des comédiens disponibles.

Pour Anne-Claire Cieutat, rédactrice en chef strasbourgeoise du magazine numérique de cinéma *Bande à part*, « l'arrivée du TGV à Strasbourg a beaucoup joué. Mais il y a aussi eu des productions motrices comme *Sherlock Holmes 2*, la série d'Arte *Les Invincibles* ou *Tous les Soleils* de Philippe Claudel qui ont fait savoir au monde de la production audiovisuelle qu'il y a les compétences techniques nécessaires à un tournage ici. »

Et la venue prochaine d'Alex Lütz ne fait que confirmer cette évolution. Le comédien alsacien, révélé dans *OSS 117 Rio ne répond plus*, tournera à Strasbourg son premier long-métrage, « *Le talent de mes amis* », au mois d'août.

**3,35**  
millions d'euros.  
C'est le total des retombées économiques de l'activité audiovisuelle en Alsace en 2013.

## L'Alsace dans la moyenne

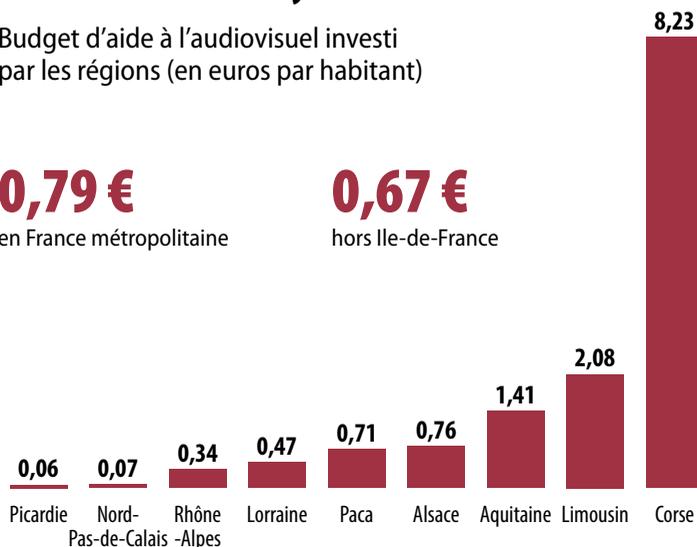
Budget d'aide à l'audiovisuel investi par les régions (en euros par habitant)

**0,79 €**

en France métropolitaine

**0,67 €**

hors Ile-de-France



# Un casting de choix

L'audiovisuel strasbourgeois offre désormais un niveau de compétence reconnu et s'organise pour répondre à la hausse de l'activité.

**A** l'été 2013, Laurent Graticola était le directeur de production de la série *Le sang de la Vigne*, et s'était entouré d'une quarantaine de techniciens alsaciens. Revenu à Strasbourg cette année pour le téléfilm *Amour, famille et turbulences*, il a choisi de reprendre la majorité de l'équipe avec laquelle il avait déjà travaillé. Du réalisateur aux figurants en passant par les techniciens, les Alsaciens qui officient sur les tournages sont de plus en plus sollicités et de plus en plus nombreux. 2000 aujourd'hui, rien que dans le domaine de la fiction. Ils étaient moins d'un millier il y a deux ans.

## Fédérations par branche

« Il y avait déjà un vivier de professionnels il y a une dizaine d'années, mais il n'était pas exploité et les gens partaient à Paris, note l'acteur professionnel Philippe Koa. *Maintenant, ils restent et certains reviennent même ici.* » Paviel Raymond, assistant réalisateur qui a notamment travaillé sur *Sherlock Holmes 2*, confirme :

« Les Alsaciens sont capables de fournir toutes les prestations. Même si, dans les faits, il y a encore des Parisiens qui viennent sur les tournages, on est capable de produire 100 % alsacien aujourd'hui. »

Cet écosystème qui se développe doit beaucoup à la présence d'Arte. « Les productions peuvent bénéficier de la proximité de la chaîne pour défendre leur projet, indique le producteur strasbourgeois d'Unlimited, Philippe Avril. *Et des sociétés de prestations de services ont réussi à prospérer grâce à Arte, qui sous-traite dans la région.* » C'est le cas d'Innervision, une société créée en 2007 qui réalise principalement des enregistrements de voix pour Arte, à raison d'au moins un documentaire

par semaine et d'une dizaine de téléfilms par an.

## Des lacunes subsistent

Les professionnels alsaciens de la création audiovisuelle se sont aussi fédérés. Une association des producteurs d'Alsace, l'APAA, qui regroupe quinze sociétés de production, a vu le jour il y a dix ans. Celle des techniciens, les Kinotechniciens, a pris forme en 2012 et compte une cinquantaine de membres. « Cela permet aux institutions et aux boîtes de production d'avoir un interlocuteur unique », indique sa présidente Estelle Nothoff, régisseuse. Et l'organisation est bénéfique à tous les techniciens strasbourgeois selon Gilles Leroy, assistant à la régie : « Ici, le réseau est bien fait. Pour mon dernier tournage, c'est une connaissance

**353**  
techniciens,

**120**  
comédiens,

**1525**  
figurants  
ont travaillé sur  
des tournages,  
en Alsace, en  
2013.

qui m'a contacté. On se connaît tous et on s'entraide. »

Malgré cela, ils sont nombreux à remarquer qu'il reste des failles. À commencer par la formation technique qui manque à Strasbourg. L'université ne propose qu'une licence art du spectacle option cinéma, surtout théorique. « On n'a pas vocation à être en concurrence avec les grandes écoles qui existent déjà, explique Christophe Damour, le directeur de la formation. *Nous formons avant tout à l'écriture.* »

Autre souci, la filière n'est pas encore complète : « Une fiction ne peut pas être entièrement réalisée ici car le réseau des auteurs n'est pas assez développé et mis en valeur, regrette Christophe Jarosz, assistant réalisateur. *Strasbourg est bien pour accueillir, mais moins pour monter des projets.* » Un manque qui se fait sentir en amont mais aussi en aval : « Les techniciens de postproduction ne sont pas assez nombreux en Alsace, souligne le producteur Yannis Metzinger, président de l'APAA. *La plupart sont à Paris, surtout ceux spécialisés dans la fiction.* »

## Les séries à 9 contre 1

Retombées économiques pour 1 € investi par la Région Alsace.



■ Les frais d'essence, de location des décors, d'hébergement, les salaires des techniciens, des comédiens et des figurants ainsi que toutes les dépenses effectuées sur le territoire alsacien sont comptabilisés dans le calcul.

## Manque de confiance

La stagnation de certains pans de la filière de production peut s'expliquer par un manque de confiance. « C'est un syndrome alsacien, confie Cédric Bonin, producteur pour la société strasbourgeoise Seppia, qui avait réalisé un documentaire 3D sur la cathédrale de Strasbourg diffusé sur Arte en décembre 2012. *Les projets locaux sont regardés avec plus de doutes, alors qu'on déroule plus facilement le tapis rouge aux Parisiens. Pour notre documentaire sur la cathédrale, les institutions étaient presque surprises de voir que l'on pouvait faire quelque chose d'aussi bien. C'est dommage.* » Avec un prix d'excellence remporté au festival international Cinec de Munich, Seppia a pourtant fait la preuve des compétences strasbourgeoises.



©Tommy Cattaneo / Cuej

pour laisser place au véritable service de midi. Les techniciens réajustent caméras, projecteurs et réflecteurs. Les prises s'enchaînent. Le tournage a débuté le 13 mai et il doit impérativement s'achever le 12 juin pour que cette comédie romantique soit livrée à France 3, la mi-septembre.

Pierre Tissot, un acteur professionnel habitué des seconds rôles, prend place en face d'Evelyne Buyle, tête d'affiche du téléfilm. Stressé, il a du mal à réciter sa réplique. L'actrice n'a pas à répondre. Tout son jeu tient dans le regard. Personne ne doit donc se placer dans son champ de vision, au risque de la perturber.

Chaque prise est refaite, retravaillée. Le réalisateur Eric Duret et son adjoint David Meanti observent les scènes sur un petit moniteur portable. Ils regardent ce que les téléspectateurs verront à l'écran dans quelques mois. A 11h45, tous les techniciens remballent leur matériel. Le timing est serré. Il y a encore beaucoup de prises à tourner dans Strasbourg.

## Jour de tournage

22 jours pour tourner un téléfilm : c'est la mission de l'équipe de tournage d'Amour, famille et turbulences.

Le restaurant La chaîne d'or de Strasbourg est plein à craquer, et pourtant cette brasserie traditionnelle paraît moribonde. Les clients ne font aucun bruit. Assis, ils chuchotent, font semblant d'avoir des discussions, miment des rires. Tout semble fonctionner au ralenti. Même les serveurs se déplacent lentement et sans tumulte.

« Coupez. On y est, c'est ça que je veux. Allez, on en refait une, on y retourne tout de suite. » David Meanti est aux aguets. Le premier assistant réalisateur du téléfilm grand public *Amour, famille et turbulences* doit tout vérifier, tout gérer.

### Le temps est compté

Dans cet établissement privatisé pour la matinée, l'ambiance devient tendue. Il est presque onze heures et les 45 membres de l'équipe de tournage devront bientôt évacuer le restaurant

■ *L'attente peut parfois durer des heures entre plusieurs plans.*

■ *Il y a eu 150 journées de tournages dans la CUS, en 2013.*

### Toujours en mouvement

Après un rapide repas sous une tente de fortune installée place Gutenberg, l'équipe migre vers le prochain décor et redéploie la logistique. « *Ce qui est sympa quand tu es scripte comme moi, c'est que tu peux t'asseoir*, raconte Lisa, en première année de licence arts du spectacle à Strasbourg. *Alors que tous les techniciens doivent sans arrêt être en mouvement. En plus, ils sont debout depuis 6 heures du matin.* »

Des acteurs amateurs côtoient tout ce petit monde de professionnels du

cinéma. Comme Philippe Ohrel, photographe qui collabore à des tournages depuis neuf ans : « *Pour moi, c'est viscéralement un désir, un plaisir de créer un personnage de toutes pièces. Le plus grand compliment qu'on puisse me faire, c'est "Tiens, je ne t'avais pas reconnu."* »

### 83 euros par jour

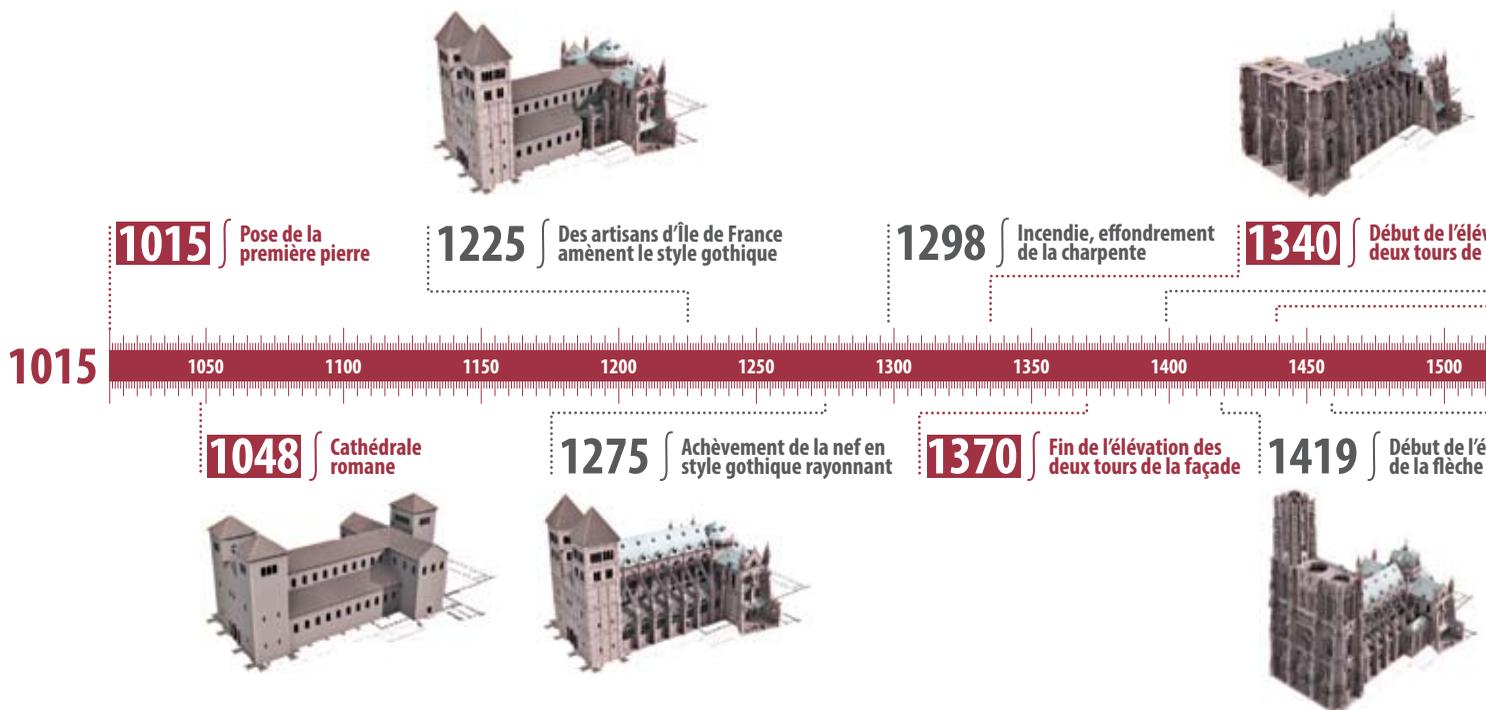
À 14 heures, à l'hôtel Suisse, les figurants qui incarnaient les serveurs ou les clients de la Chaîne d'or le matin se sont mués en touristes. Gaston, bob vissé sur la tête, sandales aux pieds, appareil photo autour du cou, est venu spécialement de Wissembourg. Barman strasbourgeois, Serge Duhaut ne compte plus les expériences : « *J'ai commencé en 1976 sur le tournage de Julia, avec Jane Fonda. Et je ne suis jamais arrêté. J'éprouve une certaine satisfaction quand je me vois à l'écran.* » Pour cette prestation, le figurant est rémunéré 83 euros la journée. « *Je fais ça par plaisir, pour l'ambiance* », explique-t-il.

Il reste encore des scènes à filmer sur le parvis de la cathédrale, puis rues des Frères, du Dôme, des Hallebardes et enfin rue des Orphelins. « *En place tout le monde, il va faire nuit !* » David Meanti ne laisse pas retomber la pression. « *Et... coupez !* » Il est presque 19 heures. La semaine d'après, le tournage reprendra avec, cette fois, Martin Lamotte.

**Dossier réalisé par**  
**Julien Bigard**  
**Christophe Carnino**  
**Tommy Cattaneo**  
**Thomas Gathy**



©Christophe Carnino / Cuej



# 1000 ans de chantier

*Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, la fondation de l'Œuvre Notre-Dame s'occupe de la construction et des rénovations de la cathédrale.*

La première pierre de la cathédrale de Strasbourg a été posée en 1015. Elle ne sera terminée qu'en 1439 avec l'achèvement de la flèche. Culminant à 142 mètres d'altitude, elle devient l'édifice le plus haut de la chrétienté, jusqu'en 1874. Le projet de deuxième tour n'a jamais vu le jour, probablement faute d'argent.

Au fil des siècles, la grande dame de grès a connu nombre de rénovations devenues de plus en plus permanentes. Statues, gargouilles et pierres endommagées, par les conflits et les intempéries, sont remplacées. Certaines de ces sculptures d'origine sont exposées au musée de l'Œuvre Notre-Dame.

Apparue au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la fondation de l'Œuvre Notre-Dame encadre et veille à l'entretien du monument dont elle partage la responsabilité avec l'État. Elle est financée

par la Ville, à hauteur de 1,5 million d'euros pour l'année 2014 et l'exploitation de son patrimoine immobilier et foncier (immeubles, terres et forêts alsaciennes).

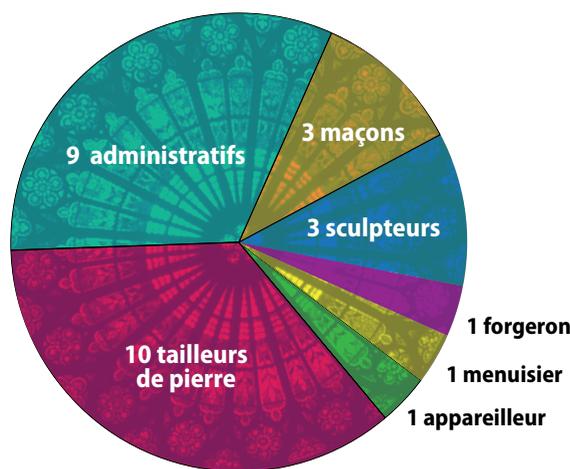
Dans l'atelier situé à deux pas de la cathédrale, les tailleurs de pierre travaillent tout l'hiver, avant de monter sur les échafaudages au printemps. Ils officient actuellement sur le transept sud.

La fondation détient aussi un riche fonds documentaire qui retrace l'histoire des rénovations. Son dépôt lapidaire, basé à la Meinau, regorge de moulages des sculptures.

Pour le millénaire, la fondation construit une maquette en grès, plâtre et bois de la cathédrale romane à l'échelle 1/100<sup>e</sup>. Elle sera exposée dans l'édifice. Le diocèse, la ville de Strasbourg et l'État s'associent pour organiser un an de célébrations.

**Quentin Cezard**  
**Maurane Speroni**

## 28 sentinelles



La masse salariale représente **35%** de **4,3 millions d'euros** du budget annuel de la fondation.



ation des  
la façade

**1399** | Début de la construction de l'octogone  
Achèvement du beffroi

**1439** | Fin de l'édification  
de la flèche

**1870** | Incendie de la toiture  
durant le bombardement

**2014** | Début de quatre chantiers :  
• Verrières hautes du transept sud  
• Vitraux de la chapelle Sainte-Catherine  
• Relevage d'un des orgues  
• Galerie du chevet

1550 1600 1650 1700 1750 1800 1850 1900 1950 2000

**2015**

édification

**1459** | Incendie de  
la toiture

**1759** | Incendie de  
la toiture

**1835** | Installation du  
paratonnerre

**1862** | Cathédrale classée  
monument historique

**1789** | Devient propriété  
de l'État

**2000** | Début de la restauration de  
la flèche qui durera 4 ans

**1574** | Réalisation de  
l'horloge astronomique

Images 3D © OND  
Infographie © Daniel Muller / Cuej

## Un fonds documentaire important

**6000**  
plans architecturaux

**250** gravures  
du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

**5000**  
moulages  
en plâtre



© Œuvre Notre-Dame

**15 000** tirages photos



© Œuvre Notre-Dame

■ L'ensemble des gargouilles  
de la cathédrale a été remplacé,  
à l'exception de celle-ci, datant de 1240.  
Cachée sous une charpente, elle a été préservée.

## Sélection de festivités

**2014**

7 sept. messe inaugurale

**2015**

26 mai festival européen des tailleurs de pierre

25-27 juin *Mariage de Louis XV*, un spectacle de danse  
et de théâtre par le Carré d'Art

9-14 juillet SaxOpen, congrès mondial de saxophone

15 août fête de Notre-Dame de Strasbourg.  
Procession en présence du légat pontifical

6 sept. clôture du millénaire en présence d'évêques  
français et allemands de provinces alentours

Toutes les dates sur le site [www.cathedrale-strasbourg-2015.fr](http://www.cathedrale-strasbourg-2015.fr)

**2 millions d'euros**  
d'investissement annuel  
sur les chantiers de la cathédrale

# La chute de l'escalier

*L'ouvrage associé au pont Churchill a été détruit le 22 mai dernier, dans l'indifférence générale. Il n'avait jamais retrouvé sa place dans le paysage urbain.*

Un coup de pelleuse pour le faire tomber au sol, quelques coups de marteau-piqueur pour le réduire en gravats. C'est ce qui a suffi à détruire « l'escalier qui ne mène nulle part », situé derrière Rivetoile, le 22 mai. Depuis près d'une décennie, l'escalier surveillait le tramway du coin d'un parc, devenu progressivement terrain vague. C'est là que seront accueillis, fin 2015, les locaux de l'Institut national d'études territoriales.

Cet escalier, devenu encombrant, n'a pas toujours été inutile. Entre 1967 et 2005, il permet aux piétons d'accéder au pont Churchill, un viaduc de type autoroutier qui enjambe le canal du Rhône au Rhin. Mais, au début des années 2000, l'ouvrage empêche la zone du bassin d'Austerlitz, devenue friche industrielle au cœur de la ville, de se réinventer. La municipalité détruit finalement le pont en 2005, mais garde ces quelques marches, témoins des années 1960.

## Un vestige incongru

Rapidement, les rambardes de l'escalier sont enlevées, puis, pour prévenir le danger, de hautes barrières font leur apparition. Pendant quasiment dix ans, l'ouvrage est resté ainsi, enfermé, ridiculement haut alors que le nouveau pont Churchill, situé vingt mètres plus loin, a été construit au ras du sol pour permettre le passage du tramway.

Militant de la conservation du premier pont, Gilles Huguet est aujourd'hui président de l'Association des résidents et amis de Neudorf : « On n'avait pas vraiment demandé à garder l'escalier, mais la mairie a voulu nous faire plaisir. On n'était pas satisfait, alors on ne s'est pas battu pour le sauver. » Même si quelques anonymes installaient des géraniums à son sommet, l'escalier n'a jamais été adopté par les habitants du quartier : « Les gens s'en fichaient. Ils disaient qu'il était vieux et moche. Quel est l'intérêt d'un escalier



© Pierre Chambaud/Cuej

■ Dans cette zone libérée de l'escalier s'installeront en 2015 les locaux de l'Institut national d'études territoriales.

*qui ne mène nulle part ? Il aurait fallu le mettre en valeur. »*

C'est exactement ce que Séverine Hubard aurait aimé faire. Plasticienne, son travail se nourrit d'architecture et d'urbanisme, comme pour le *Village*, une œuvre exposée au musée d'art moderne et contemporain. Lors de son passage en Alsace, elle s'est intéressée à l'escalier : « Il était là, tout seul, un peu débile. Je voulais lui donner du sens. J'ai proposé spontanément à la mairie de le prolonger, de créer un deuxième escalier qui redescendrait de la plateforme pour faire une boucle. Tout le monde était très enthousiaste. Mais, en 2008, on m'a répondu qu'un autre projet était prévu pour la zone. » Déception : « C'est une grande tristesse de le voir détruit. Mon travail parle beaucoup de mémoire. C'était exactement ça : créer un cycle et pouvoir prendre une pause, en haut. »

L'idée de cycle, induite par la forme en hélice, a aussi inspiré Régis Guillaume en 2004, lorsque l'escalier était encore

accroché au pont. Le photographe, installé à Neudorf, appréciait « la texture du béton et le fait qu'il soit en extérieur. La lumière permettait de jouer sur les courbes et la matière ».

## « Il était misérable »

Pure coïncidence, pendant la destruction du pont, il exposait une série de photos de l'escalier, appelée *Métamorphose*. « J'aurais bien aimé travailler dessus ensuite, quand il est resté tout seul. Le fait qu'il mène dans le vide, c'est intéressant, cela rappelle l'infini. On aurait pu le peindre, graver, raconter son histoire, en faire une œuvre d'art ! Mais en l'état, il était misérable, il fallait le détruire. »

Orphelin du pont, l'escalier n'est jamais passé du statut d'absurdité à celui d'œuvre d'art. Inauguré en juillet 1967, l'escalier est tombé en mai 2014. Seule une dizaine de badauds qui passaient là par hasard ont assisté à sa chute.

**Pierre Chambaud**

**Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.**

11 rue du Maréchal Juin  
CS 10068  
67046 Strasbourg  
Tél : 03 68 85 83 00  
<http://cuej.unistra.fr>  
<http://cuej.info>

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :**  
Nicole Gauthier

**ENCADREMENT :**  
Pascal Bastien,  
Catherine Daudenhan,  
Daniel Muller,  
Stéphanie Peurière

**RÉDACTEUR EN CHEF :**  
Anne-Claire Gross

**ICONOGRAPHIE :**  
Tommy Cattaneo

**CHEF D'ÉDITION :**  
Pierre Chambaud

**RÉALISATION :**  
Julien Bigard,  
Samuel Bleyne,  
Christophe Carnino,  
Tommy Cattaneo,  
Quentin Cezard,  
Pierre Chambaud,  
Mayeule de Charon,  
Célia Garcia  
Montero,  
Thomas Gathy,  
Anne-Claire Gross,  
Hélène Perrin,  
Laurine Personeni,  
Thibault Petit,  
Caroline Sicard,  
Nicolas Skopinski,  
Maurane Speroni

**PHOTO DE UNE :**  
Christophe Carnino

**MAQUETTE :**  
Daniel Muller,

**IMPRESSION :**  
Valblor, Illkirch  
ISSN 2268-7602.